

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement, après analyse de la situation qui prévaut actuellement et afin de réorganiser l'année scolaire dans de bonnes conditions et d'organiser l'élection présidentielle dans la sérénité, porte à la connaissance des enseignants, parents d'élèves et élèves que les congés de Pâques, qui courent du 27 mars 2015 au 07 avril 2015, sont prorogés jusqu'au 03 mai 2015.

Les cours reprendront sur l'ensemble du territoire national le lundi 04 mai 2015 à 07 H 00.

Par ailleurs, le Gouvernement tient à rassurer l'ensemble de la communauté éducative que toutes les dispositions seront prises pour un heureux aboutissement de l'organisation des différents examens au titre de l'année scolaire 2014-2015.

Fait à Lomé, le 03 avril 2015

Le Gouvernement